



HAL
open science

Cadre théorique pour une étude du discours rapporté à l'oral en allemand

Antoine Aufray

► **To cite this version:**

Antoine Aufray. Cadre théorique pour une étude du discours rapporté à l'oral en allemand. Dialogues Interlinguistiques, 2008, pp.1.6. halshs-01075845

HAL Id: halshs-01075845

<https://shs.hal.science/halshs-01075845>

Submitted on 20 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License

Cadre théorique pour une étude du discours rapporté à l'oral en allemand

Antoine AUFRAY

Université de Paris IV-Sorbonne

EA « Centre de Linguistique Théorique et Appliquée »

Introduction

Le discours rapporté (DR) est un phénomène bien connu et très largement étudié depuis longtemps. Si les premières études venaient plutôt de la recherche en littérature (et cette recherche continue dans ce champ), il est assez tôt devenu aussi un objet de questionnement en linguistique, et aujourd'hui de nombreux linguistes dans différents pays et dans divers cadres théoriques travaillent sur ce sujet. Dans le domaine francophone, on peut citer les travaux de L. ROSIER, D. VINCENT (groupe « ci-dit »¹) et de J. AUTHIER-REVUZ par exemple, et dans le domaine germanophone ceux de S. GÜNTNER et F. COULMAS ou G. BRÜNNER. Dans un premier temps, les exemples étudiés relevaient le plus souvent de la langue écrite et les catégories élaborées (discours direct, discours indirect et toutes les formes dites « mixtes ») l'ont été la plupart du temps à partir de tels exemples pour des raisons évidentes de facilité due à la moindre volatilité des données.

De plus, un des avantages de l'écrit est de fournir des exemples attestés abondants et non construits pour de purs besoins de description grammaticale et, notamment avec les romans ou les articles de journaux qui en offrent à profusion pour des raisons différentes (fictionalisation et citation de sources) qui ne posent pas de problème quant à la délimitation du DR, au moins pour ce qui est du discours direct et indirect². Cette utilisation de corpus écrits a eu pour conséquence que le débat et l'interprétation ont longtemps été focalisés sur ces deux formes, comme en témoigne entre cent exemples l'introduction de F. COULMAS (1986) au recueil d'articles consacré à la question ; formes pour lesquelles on est longtemps resté prisonnier de l'équation discours direct = citation littérale sans commentaire, discours indirect = citation du contenu des propos rapportés du point de vue de l'énonciateur du discours citant (mode de *dicto* vs. mode de *re*, cf. F. COULMAS (1986)), cette équation a depuis été battue en brèche par des études empiriques comme celle de S. GÜNTNER (2002).

On se trouve donc en présence d'une double réalité théorique et pratique lorsqu'on aborde l'étude du discours rapporté dans la langue orale : un foisonnement théorique d'interprétations, de classifications, de catégories quasiment toutes héritées

¹ Cf. le site de ce groupe de recherche : <http://www.ulb.ac.be/philo/serlifra/ci-dit/>

² On peut ici faire la remarque que deux types de DR qui passionnent la recherche sur la question, le discours indirect libre et le « discours intérieur » paraissent beaucoup moins à l'oral, même s'il n'est pas exclu que ces types se manifestent sous d'autres formes que dans le récit romanesque.

d'une linguistique de la langue écrite (souvent sans que cette précision soit apportée) et la grande difficulté à recueillir des données naturelles car l'objet recherché, s'il est très présent dans les conversations de tous les jours, comme il n'est pas difficile de le remarquer dès que l'on prête l'oreille, est parfois difficile à retrouver dans une situation créée spécialement à des fins d'enregistrement en vue de l'analyse³.

Il paraît dès lors important, pour une étude du discours rapporté en situation d'oral spontané ou de spontanéité mimée, de prendre quelques précautions théoriques et de fixer un cadre souple qui permette de recueillir les spécificités du DR à l'oral en vue d'une description linguistique. C'est ce que nous nous proposons de faire dans cet article.

I. Le discours rapporté comme objet d'étude linguistique et comme entité grammaticale

Du point de vue de la description linguistique, le discours rapporté a ceci de singulier que c'est un des seuls objets discursifs traité par la grammaire. Nous entendons ici « objet discursif » au sens de configuration complexe d'énoncés, de mini-genre textuel (type commentaire ou évaluation, par exemple), c'est-à-dire un agencement de syntagmes qui dépasse en général les frontières de la phrase ou de l'énoncé sans aller jusqu'à l'ampleur d'un texte ou d'un discours (type récit, discours politique, article, etc.). Et quand nous parlons de grammaire, il faut entendre la somme de descriptions d'une langue donnée telle qu'elle peut se présenter sous la forme d'une grammaire scolaire ou d'une grammaire générale d'une langue, type Duden pour l'allemand. S'il est vrai que l'on peut trouver la mention de notions telles que commentaire ou évaluation dans la grammaire, c'est en général comme assignation d'une valeur sémantique ou discursive à une forme linguistique déjà identifiée, isolée en vertu de délimitations d'ordre morphologique, de propriétés syntaxiques et compositionnelles, c'est-à-dire grâce à des critères formels. Le DR, lui, est identifié grâce à sa propriété d'être un mini-texte dont la caractéristique est de l'ordre du contenu et qui se reconnaît en fonction d'un texte citant constitué autour de lui et qui le constitue en retour comme segment hétérogène sur le plan de l'énonciation. Mini-texte que l'on peut décrire ainsi : segment de discours dans lequel un énonciateur raconte ou invente un dire qu'il attribue à une autre situation d'énonciation que celle de son discours ; c'est ce segment défini par son contenu et son hétérogénéité énonciative⁴ qui fait ensuite l'objet d'une description formelle.

L'étiquette DR fonctionne donc comme identifiant d'une forme qui est dès lors pensée comme accessible à la mise en paradigme, alors que les autres formes sont identifiées par leur mise en paradigme même (que l'on pense aux pronoms, aux conjonctions ou aux différents types de propositions ou de groupes syntaxiques

³ Cf. le développement sur le « paradoxe de l'observateur » dans l'article de B. JALLERAT dans le présent volume.

⁴ Cf. J. AUTHIER-REVUZ (1984)

comme les nomme la tradition française de grammaire allemande⁵). Certains courants des études linguistiques recourent moins ou pas du tout à la mise en paradigme, qui est le moyen classique de description des niveaux d'analyse se situant en deçà des limites de la phrase ou de l'énoncé (phonologie, morphologie, syntaxe). En général, la linguistique textuelle, qui étudie les textes dans leur ensemble, afin de caractériser ce qui, dans l'utilisation des moyens langagiers, les constitue en tant que texte et type de texte, se constitue moins sur l'établissement de paradigmes que la grammaire (à entendre au sens de grammaire de phrase). Les genres textuels : discours politique, récit, plaidoirie, lettre, demande d'emploi, etc. ne sont pas en relation paradigmatique les uns par rapport aux autres. D'où une illusion qui naît de l'identification par des étiquettes du DR à des catégories grammaticales alors qu'il s'agit de configurations discursives, c'est que les différents types de DR seraient en relation paradigmatique les uns par rapport aux autres, en bloc, alors que ce sont leurs éléments constitutifs (déictiques, indices de personnes, mode et temps verbaux) qui sont en relation paradigmatique les uns par rapport aux autres. Ce qui a eu pour conséquence, dans la théorie du DR, des débats sur le classement des catégories entre elles (le discours direct, le discours indirect, discours indirect libre etc.), sur le problème du continuum des catégories (ou des occurrences elles-mêmes, on ne sait jamais bien) et sur la possibilité de dériver les catégories les unes des autres à partir d'un dire « original » dans une logique que l'on peut appeler transformationnelle. Catégories si bien établies et qui ont fait l'objet d'un tel raffinement qu'il est difficile de les ignorer lorsqu'on aborde l'étude du DR aujourd'hui, mais qui sont souvent gênantes pour l'étude d'exemples oraux car les moyens employés à l'oral sont différents de ceux de l'écrit (pour le discours direct par exemple, les moyens typographiques notamment, les guillemets ou le tiret). Il est ainsi parfois difficile de délimiter les occurrences de DR par rapport au discours citant, ce qui fait hésiter sur l'attribution d'une étiquette et cette difficulté doit en outre être interprétée pour elle-même et non gommée par l'illusion d'unicité que peut donner l'étiquette⁶.

II. La description linguistique : étude de la langue et observation de la parole

Il nous semble ici important de préciser ce que nous entendons par « description linguistique ». Nous parlons de description linguistique dans le sens de la dichotomie saussurienne langue / parole : lorsque le linguiste réunit un corpus d'exemples oraux, il cherche à étudier la langue grâce à ses manifestations en parole.

Si l'on considère l'aboutissement de la description (présentée dans les grammaires) comme la langue au sens saussurien du terme, on a parfois toutes les peines du monde, lorsque l'on se retrouve face à des occurrences réelles (en parole), à y reconnaître cette langue, au sens commun du terme. Critique classique et depuis longtemps formulée à l'encontre de la paire saussurienne langue / parole, mais qui vient particulièrement à l'esprit quand on étudie le discours rapporté. Or Saussure a

⁵ La notion de « groupe syntaxique » est due au linguiste français J. FOURQUET, ami et éditeur de L. TESNIERE.

⁶ Comme le font par exemple M.-A. MOREL et L. DANON-BOILEAU (1995 : 130-131).

bien montré que nous n'avons accès à la langue en tant que système qu'à travers ses réalisations en parole⁷, et que c'est en vertu de leur relation d'opposition entre elles formant système que les unités linguistiques sont porteuses de signification. Pour nous et à la suite de J. AUTHIER-REVUZ, faire une description linguistique c'est toujours étudier la langue au sens saussurien, et il est particulièrement important que cette étude se fasse sur la base d'exemples de l'utilisation dans son usage réel (pour reprendre l'expression d'A. MARTINET), c'est-à-dire en parole. Il s'agit donc d'observer les seules manifestations de la langue en tant que système dont nous disposons, à savoir la parole actualisée et de faire retour vers le système en dégageant ce qui est commun dans l'utilisation de la langue en parole afin d'attribuer des valeurs aux signifiants et aux indices linguistiques utilisés.

La dichotomie saussurienne langue / parole peut continuer de nous éclairer si l'on voit que l'opération qui se fait lorsque la langue est actualisée par un sujet parlant dans une situation d'énonciation donnée, c'est toujours la polarisation de la langue par le sujet⁸. D'où l'importance de faire une linguistique de l'énonciation et d'explicitier la conception que le linguiste a du sujet parlant lorsqu'il parle d'énonciateur, nous y reviendrons.

Nous pouvons éclairer cette notion de polarisation subjective de la langue ainsi : la polarisation subjective a toute une série de conséquences sur l'utilisation de ce que la grammaire nous montre toujours en termes de paradigmes. Dans la grammaire, à l'intérieur des paradigmes, les formes sont à égalité et cette présentation à plat donne l'illusion d'une équivalence entre elles, toutes choses égales par ailleurs. L'équivalence s'énonce ainsi : sur un même axe paradigmatique seront rangées toutes les formes linguistiques d'une langue donnée qui, en vertu de leurs propriétés syntagmatiques, fonctionnelles et distributionnelles, peuvent commuter entre elles. C'est ainsi que s'établissent les listes de phonèmes, des classes de mots et des groupes syntaxiques d'une langue. Cette définition, dans laquelle on reconnaît les exigences formalistes d'un classicisme structuraliste qui peut paraître aujourd'hui dépassé, fait, comme on le voit, peu de cas de la sémantique, de la signification, de la situation d'énonciation et du sujet parlant. C'est d'ailleurs bien ce qui a valu tant de critiques au structuralisme triomphant et qui se manifeste encore dans des remarques souvent prononcées et souvent entendues, par des linguistes ou des profanes, lorsque l'on s'exclame face à des exemples de grammaire : « Mais personne ne parle comme ça ! ».

La description linguistique, une fois devenue cette somme qu'on appelle « grammaire d'une langue », a l'habitude de rétablir de l'égalité entre les formes même là où il y a manifestement de l'inégalité. Il faudrait pouvoir toujours penser, à côté d'un paradigme présenté dans une grammaire, un coefficient de fréquence d'occurrences, coefficient qui changerait par ailleurs en fonction d'une situation de communication donnée. Bien sûr ce coefficient est destiné à rester virtuel, à moins

⁷ F. de SAUSSURE (1916 : 37)

⁸ Cette actualisation est décrite ainsi par E. BENVENISTE (1974 : 81-82) : « L'acte individuel par lequel on utilise la langue introduit d'abord le locuteur comme paramètre dans les conditions nécessaires à l'énonciation. [...] En tant que réalisation individuelle, l'énonciation peut se définir, par rapport à la langue, comme un procès d'appropriation. Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques, d'une part, et au moyen de procédés accessoires, de l'autre. »

qu'un groupe de chercheurs s'attelle un jour à la tâche de dénombrer les unes en fonction des autres les apparitions des classes de mots et des membres des paradigmes dans leurs actualisations en parole, sur un corpus énorme et représentatif de l'utilisation d'une langue dans toutes les situations possibles (et il est permis de penser que cette tâche n'aboutirait en fait jamais à un coefficient réellement chiffré). Ce coefficient viendrait en tout cas rectifier l'à-plat du paradigme. Il est évident par exemple que si l'on peut considérer l'ensemble des pronoms personnels allemands (*ich, du, er/sie/es, wir, ihr, sie/Sie*) comme faisant tous partie, à égalité de droit, de la langue allemande et du même paradigme (ils sont tous en usage actuellement et présentent les mêmes compatibilités syntaxiques), la description en terme de paradigme telle que l'on peut la trouver dans les grammaires ne nous signalera jamais que la fréquence d'utilisation en parole du pronom *ihr* (2e personne du pluriel) n'est pas du tout la même que celle de *sie / Sie* (3e personne du pluriel, forme de politesse) et que cette fréquence n'est pas distribuée de la même façon que dans le paradigme apparemment équivalent en français qui présente à ces places *vous* et *ils / elles*.

Faire une description linguistique d'un phénomène donné sur des exemples oraux réels exige certes que l'on ait le souci de décrire les rapports des éléments employés entre eux, mais aussi que l'on prête une attention particulière à ce qui se trouve peu et à la façon dont le sujet parlant se situe et laisse sa trace dans ce dire. Ainsi pourrions-nous dégager les valeurs des éléments employés. On voit que le DR est un candidat de choix pour une telle étude, dans la mesure où l'énonciateur reconstitue les propos d'autrui et les siens propres pour se situer par rapport à eux et aux mots des autres.

III. Le sujet parlant de la linguistique

Il est fondamental, à la lumière de ce qui vient d'être dit sur la polarisation subjective et dans le cadre d'une linguistique de l'énonciation, de discuter maintenant le concept de sujet parlant.

Le sujet parlant a longtemps été, et dans une large part continue à être le grand absent de la théorie linguistique. J. AUTHIER-REVUZ (1984) montre la nécessité pour la linguistique de se donner explicitement une théorie du sujet parlant, qui viendra nécessairement d'un ailleurs de la linguistique. La linguistique se doit, selon J. AUTHIER-REVUZ, de penser le sujet parlant et de publier explicitement la conception qu'elle s'en fait. Si elle ne le fait pas, le risque sera de laisser tous les modèles d'analyse qu'elle construit être prédéterminés par des préjugés anthropologiques non-examinés et cependant déterminant pour l'idée que les chercheurs se font de leur objet. Pour sa part, J. AUTHIER-REVUZ opte pour une représentation lacanienne du sujet parlant, à savoir un sujet divisé / clivé, et clivé notamment par le langage. Le sujet parlant, dans cette conception, sera toujours dans un rapport de négociation perpétuelle avec la langue. Il sera toujours en train d'essayer de résorber l'écart qu'il sent entre l'extériorité de cette chose qui lui est si intime : la langue et le fantasme d'unicité subjective que représente le moi. On peut noter au passage que c'est aussi cette chose interne extérieure qui est ce par quoi le sujet se pose en tant que tel, dans une permanence de la conscience qui ordonne les expériences : E. BENVENISTE (1966 : 259-260) dit que le sujet est celui qui peut poser un « je ».

Les traces conscientes de cette négociation se voient notamment dans les gloses méta-communicationnelles et métalinguistiques que J. AUTHIER-REVUZ (1995) a étudiées. Ce qui se joue pour le sujet dans ces moments du dire, discours rapporté ou gloses métalinguistiques, où le sujet montre qu'il parle avec les mots des autres, c'est entre autres choses le sauvetage du fantasme de son unicité et de la maîtrise de cette chose, la langue, qui n'est pas à lui ni de lui mais qui l'habite pourtant et dont il se sert comme d'un outil de communication. Cette tentative de maîtrise de la langue passe par la monstration de la maîtrise que le sujet peut avoir de ce par quoi la langue est venue à lui et en lui : les paroles toujours déjà prononcées dans lesquelles il baigne. Ainsi, le discours autre est le tissu et la condition de possibilité de tout discours : c'est ce qu'on peut appeler l'hétérogénéité constitutive du dire au sujet parlant et du sujet parlant à son dire.

Ce sauvetage s'effectue sur le mode conscient de la suture qui montre l'hétérogénéité dans le cas des gloses métalinguistiques et du discours rapporté, sur le mode inconscient de la déchirure dans le cas du lapsus : dans le premier cas, le sujet cherche à montrer qu'il maîtrise l'écart entre ce qu'il veut vraiment dire et les mots qu'il emploie qui sont toujours ceux des autres, dans le deuxième cas un autre que le sujet conscient parle en se servant de la complaisance de la langue qui permet le lapsus⁹. La langue matérialise pour le sujet la perte de son unicité et de la maîtrise puisqu'en tant qu'être de parole il est formé par son outil. Ce qui se joue pour le sujet dans les morceaux méta de son discours, c'est l'exhibition de la conscience de l'écart entre les mots et ce qu'il veut dire, entre lui et le discours des autres qui l'habitent. Le risque pour les sciences humaines et pour la linguistique énonciative en particulier, d'après J. AUTHIER-REVUZ (1984), c'est, en ne théorisant pas la notion de sujet, de prendre pour objet d'étude ce sujet un qui est un « coup monté de l'inconscient ». En se contentant, en guise de conception du sujet parlant sous-jacente à la théorie, de l'image moïque une que veut donner de lui-même tout sujet conscient (et donc le chercheur aussi, en tant qu'il est lui-même un sujet parlant), on peut ainsi courir le risque « d'ouvrir la linguistique sur l'énonciation pour refermer celle-ci sur elle-même » (J. AUTHIER-REVUZ, 1984 : 109). L'exemple d'une telle démarche est donné par O. DUCROT (1984 : 195) lorsqu'il écrit : « On voit pourquoi j'ai choisi une définition de l'énonciation qui ne contient aucune allusion à une personne qui en serait l'auteur, ni non plus à une personne à qui elle serait adressée. » Cette position, si fines soient les analyses qu'elle permette chez O. DUCROT, paraît gênante en ce qu'elle débouche sur une énonciation désancrée de la réalité de sa production. Or dans le cadre d'une analyse de l'oral, c'est précisément cette réalité qui entre dans la construction du sens des énoncés et qui infléchit le choix des moyens linguistiques et paralinguistiques employés pour construire les énoncés. Il y a donc lieu de ne pas se figurer les énonciateurs comme des pantins de théâtre de marionnette, mais au contraire de les concevoir aussi en tant que sujets parlants, représentation qui ne devrait pas effrayer le chercheur s'il veut bien avoir la curiosité d'aller voir ce que d'autres sciences humaines ont élaboré comme modèles pour le penser.

Cette conception de la description linguistique et du sujet parlant nous guide pour l'étude du discours rapporté. Il s'agit dès lors de décrire des configurations discursives

⁹ Sur la notion de « complaisance de la langue » dans le cas des lapsus, voir I. FENOGLIO (2006 : 48).

dans lesquelles un sujet met en scène son dire en passant par celui des autres, met en scène l'hétérogénéité de son dire à lui-même et les autres de son dire. Dans cette perspective, il est moins important d'évaluer la validité des taxinomies habituelles du discours rapporté en discours direct, indirect, indirect libre, direct libre, narré, mimé etc. ou d'inventer de nouvelles catégories que de repérer à l'étude de récits d'interactions, réelles ou fictives, comment les différents types de discours rapportés jouent entre eux et sont situés par rapport au discours citant, et comment l'énonciateur de ce discours global se positionne ainsi dans son dire par rapport au dire des autres. Cette étude laissera le regard libre pour toutes les stratégies langagières employées.

IV. Le discours rapporté en situation

Nous allons tenter de montrer à l'aide de deux exemples en quoi l'approche que nous venons de décrire et qui nous sert maintenant de cadre théorique pour l'étude du DR peut s'avérer féconde. Nous nous intéressons dans ces exemples à l'emploi alterné de forme de discours direct et de forme de DR comportant un subjonctif I ou II¹⁰. Jamais dans l'enseignement de ces formes on ne se pose la question de savoir pourquoi il n'y a guère finalement que les formes de troisième personne qui ont réellement subsisté dans la majeure partie des cas pour le subjonctif I, ou en tout cas quel effet cela a et quelles configurations se font jour en parole. En terme de grammaire scolaire, les choses sont en général décrites ainsi : le subjonctif I est formé du radical de l'infinitif + morphème de subjonctif + marques de personne. On décrit ensuite l'utilisation de ces formes de la façon suivante : lorsqu'on construit un discours indirect, si les formes des verbes au subjonctif I qui devraient être employées (notamment la première personne du sing.) sont les mêmes qu'à l'indicatif, par exemple : *mache* (subj I) / *mache* (ind.), on prend des formes en *würde* ou de subjonctif II (*würde machen* / *mache*). Mais n'y a-t-il pas quelque chose à interpréter au-delà de cette mécanique formelle des transformations et des remplacements ? N'est-il pas intéressant de remarquer que dans cette répartition, les formes de la distanciation sont maintenues pour l'autre (3e pers.) et que celle de la plus grande adhésion (indicatif) ou de la plus grande distanciation (*würde*, subjonctif II) sont la marque du pronom auquel le sujet parlant s'identifie le plus souvent (*ich*). Il s'agit bien là à notre sens d'un exemple de polarisation d'un paradigme grammatical et il n'est pas rare de remarquer dans les récits d'interactions verbales, lorsque l'énonciateur est aussi un protagoniste de la situation d'énonciation narrée, une

¹⁰ L'allemand dispose d'un mode particulier, le subjonctif I, qui sert principalement dans la construction de DR, formes que l'on a l'habitude de ranger dans la catégorie de discours indirect. Le subjonctif I vient signaler que le contenu des propos rapportés n'est pas pris en charge par l'énonciateur du discours citant mais est à attribuer à un énonciateur présent dans la situation d'énonciation du DR. Ce mode ne véhicule aucune notion de mise en doute, il s'agit d'un simple signal que le propos est à mettre au crédit d'une autre instance énonciative. Le subjonctif II, quant à lui, est aussi employé en concurrence avec le subjonctif I dans les formes de discours indirect, mais là où il ne vient pas en place de formes de subjonctif I identiques à celles du présent de l'indicatif, son emploi est non contraint et vient signifier éventuellement une plus grande distance prise par l'énonciateur qui cite du propos rapporté, néanmoins, cela n'est pas systématique.

alternance de formes de discours direct et des formes de DR au subjonctif¹¹. Ainsi dans l'exemple de récit d'interaction suivant :

(1) **Kulturanzeiger**

35 Gerda: hh' das ist da glaub ich schon ge*laufen
oui, je crois que ça s'est bien passé
 36 also katherinaa meinte hinterher es **wär** sehr <<f> leBE:Ndig> **gewesen**
enfin katherina a dit ensuite que c'était très vivant
 37 und eh: also trotzdem hats mich das ERSTmal
et euh enfin quand même ça m'a dans un premier temps
 38 hat mich das <<f>TO!TAL! AB GE NERVT>
super énérvé
 39 hh dann auch <<all> ich hab der Katherina jetzt auch geSAGT;>
et c'est aussi ce que j'ai dit à katherina
 40 <<ff>warum ![^]STE:HAT! DAS NI:CHT IM KUL TUR AN ZEI GER.>
pourquoi ça n'a pas paru dans le Kulturanzeiger
 41 Anna: und was SAGT die katherina?
et qu'a dit katherina ?
 42 Gerda: hh eh::m <<behaucht> .hh ja::hh>
euh << voix couverte>>
 43 <<behaucht, h> es es **würd** immer alles an [^]IH:R **hängen**,>
<< voix couverte>> tout dépendrait toujours d'elle
 44 <<behaucht, h> und sie **hätt** des halt irgendwie s=**wär** irgendwie zu[^]VIE:L
 und- > (-)
qu'elle en aurait, que ce serait soi-disant trop pour elle
 45 Anna: <<stöhnend> ah::: [hhhhhhhhhh]>
<<soupirant>> ah:::
 46 Gerda: [<<l, f> SCHRE:Cklich>] dieses kulturzentrum
terrible ce centre culturel¹²

On observe dans cet exemple une alternance entre les formes que l'on peut dire de discours direct (*warum steht das nicht im Kulturanzeiger*) qui sont les propos rapportés de l'énonciateur lui-même dans la situation narrée (Gerda) alors que les propos de la personne dont l'attitude est critiquée (Katherina) sont rapportés au subjonctif II, qui est le mode de la mise en doute, de la plus grande distance de l'énonciateur par rapport aux propos rapportés. On observe la même alternance dans le

¹¹ Nous nous abstenons dans la mesure du possible d'utiliser le terme de « discours indirect » pour le DR oral allemand, dans la mesure où les exemples montrent bien souvent que ces formes contenant un subjonctif, classiquement analysées comme la forme allemande du discours indirect, présentent des particularités qu'il serait malheureux de masquer sous une étiquette univoque : l'emploi du subjonctif n'est pas une contrainte de la langue, et l'on trouve aussi bien des exemples avec de l'indicatif qui ne sont pas du discours direct dans la mesure où les déictiques sont à interpréter en fonction du discours citant et non de la situation d'énonciation narrée, et il n'est pas rare que des DR au subjonctif présentent (hormis l'ancrage déictique) toutes les caractéristiques du discours direct, notamment dans leur intonation. C'est d'ailleurs le cas pour les DR au subjonctif I de l'exemple (1).

¹² Exemple emprunté à S. GÜNTNER (1997 : 252), la traduction est de nous, nous avons conservé la transcription de S. GÜNTNER pour ses exemples oraux. « Kulturanzeiger » est le titre qu'elle a donné à son exemple.

passage suivant entre des formes de discours direct et des formes de subjonctif (subjonctif I et II) :

- (1) da ist sie also an einem sonntag hergekommen und hat gesagt / da **sollte** ... eine verANstaltung sein... ja in der nikolaikirche war da irgendwas geplant und es war abzusehen dass da irgendwelche krawalle geben würde/ und da hab ich gesagt (plus vite) /na was willst eigentlich dabei alles was du dir dabei holen kannst ist irgendwie ein blaues Auge oder sowas das bringt doch nix / und da hat sie gesagt uh [pause] /man **MÜsse** schon dabei sein weil man den eh polizei (montant) und was weiß ich den [pause] leuten die da eingreifen nicht das Feld einfach so überlassen **sollte** es **müsste** jemand dabei sein der hinterher erzählen kann dann was da los war (rires) / ja (rires) und die wäre alleine hingegangen weil wir uns dachten / na ja uh [pause] / und die ist immer sehr entschlossen und ich dachte schon / wenn die da alleine geht steht sie schon im vordesten reihe und es es gibt irgendwelche ärger und ich sagte / nee ich komme mit (bas). BR006BW1

Donc un dimanche elle est venue et a dit qu'il devait y avoir une manifestation... oui quelque chose était prévu dans la nikolaikirche et on pouvait s'attendre à des rixes et là j'ai dit mais qu'est-ce que tu veux aller faire là-bas tout ce que tu peux aller chercher là-bas c'est un œil au beurre noir ou quelque chose comme ça ça ne mène à rien et là elle a dit euh qu'il fallait bien que quelqu'un y soit, parce qu'on ne devait pas laisser le champ à la police ou que sais-je aux gens qui seront là il fallait que quelqu'un y soit qui pourrait raconter après ce qui s'est passé oui et elle y serait allée toute seule parce que nous on pensait euh mouais et elle est toujours très décidée et moi j'ai pensé si elle va là-bas toute seule elle va être au tout premier rang et il y a du grabuge et là j'ai dit non je viens avec toi¹³

Dans l'exemple (2), l'énonciateur figure aussi comme personnage dans l'histoire qu'il raconte puisqu'il s'agit d'un récit de souvenirs personnels, il s'agit ici d'une conversation qui s'est déroulée entre lui et une amie autour du projet d'aller à une manifestation. Dans ce récit d'interaction verbale, il est frappant de remarquer que l'informateur, narrateur de cette scène, emploie, par deux fois, ce qui confère au procédé un caractère de systématisation, des formes distanciées (DR avec subjonctif II) pour les propos de son amie (avec laquelle il ne semblait pas être d'accord) et des formes de discours direct pour la restitution de ses propres propos. Dire que l'on se souvient mieux de ce que l'on a dit que de ce que l'autre a dit n'est à notre sens pas une interprétation satisfaisante de cet emploi de discours direct pour ses propres propos car elle suppose une répartition de la mémoire que l'on ne peut que conjecturer, alors qu'il a maintes fois été démontré que le discours direct ne concerne pas du tout des propos réellement cités littéralement mais simplement présentés comme tels. À plusieurs années d'intervalle, qui se souvient avec certitude de ce qu'il a dit ? Rien n'empêche pourtant d'en rendre compte en employant le discours direct. Non, ce qui frappe ici, c'est notamment cette alternance maintenue à deux endroits différents du récit, donc systématisée à l'échelle de ce récit, mais encore la similitude avec l'exemple (1) tiré d'un corpus différent. Cela nous met sur la piste que la forme employée pour rapporter des propos est fonction de la position de l'énonciateur qui

¹³ Dans ces deux exemples, les occurrences de discours direct sont soulignées et les formes de subjonctif sont marquées en gras.

cite par rapport à l'interaction rapportée (en a-t-il été un protagoniste ou pas¹⁴, par exemple) et que ces formes peuvent avoir une valeur de signification qui se fait jour dans la façon dont elles sont employées pour tel ou tel propos de tel ou tel protagoniste.

Conclusion

Nous espérons nous être doté ainsi d'un cadre théorique suffisamment souple et en même temps clair qui permette à la fois d'aller à la rencontre de la richesse et de la variété des usages et d'en faire une description linguistique, c'est-à-dire une description qui rende compte des rapports des formes entre elles, rapports par lesquels elles acquièrent leur valeur sémantique et discursive et leur sens en situation. Une analyse qui tiendra aussi compte des moyens spécifiques de l'oral que sont l'intonation et l'imitation des accents ou la qualité de la voix par exemple.

C'est en recensant les formes et en observant comment elles sont mises en jeu dans le discours par les sujets parlants que l'on peut tenter ainsi d'en décrire la valeur linguistique. On pourra aussi être frappé de trouver peu ou pas dans certaines configurations des formes pourtant attestées dans la grammaire (puisque l'allemand est une langue déjà beaucoup décrite) et cette rareté ou cette absence fera aussi partie de la description et demandera à être analysée. Nous aboutirons ainsi peut-être à dessiner pour la langue allemande un visage du DR qui sera plus conforme avec l'actualisation en parole qui se fait jour au quotidien¹⁵.

Pour cela, nous faisons le choix de travailler dans le cadre d'une linguistique de l'énonciation qui explicite sa conception du sujet et avec les apports méthodologiques de l'analyse conversationnelle. Il s'agit de toujours tenir compte du fait que le dire se produit dans l'échange et émane d'un sujet. Ainsi pouvons-nous espérer dégager les valeurs des unités linguistiques qui composent et qui construisent le DR et les valeurs des différents types de DR trouvés à l'oral dans ce qu'on aimerait être une esquisse de grammaire du discours rapporté.

Corpus

Biographische und Reiseerzählungen, BR006BW1, *Deutsches Spracharchiv*, Institut für Deutsche Sprache, Mannheim.

¹⁴ S.GÜNTNER (1997 : 248)

¹⁵ Il sera à notre avis et d'après nos premiers résultats fort différent d'une description du même phénomène en langue écrite, ce qui appellerait dans une recherche future d'éventuelles comparaisons entre les deux systèmes, puisque les deux systèmes sont en général présents chez les mêmes locuteurs, les locuteurs de l'allemand étant dans leur majorité capables aussi de lire et d'écrire.

Références bibliographiques

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi, boucles réflexives et non-coïncidence du dire*, Larousse, Paris.

–1992-93, « Repères dans le champ du discours rapporté » in *l'information grammaticale n°55-56*, Paris.

–1984, « Hétérogénéités énonciatives » in *Langages n°73*, Larousse, p. 98-111.

–1979, « Problèmes posés par le traitement du discours rapporté dans une grammaire de phrases » in *Linguisticae investigationes*, 3. 2, p. 211-228.

BENVENISTE Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale, 1*, Gallimard, coll. Tel, Paris.

BRÜNNER Gisela, 1991, « Redewiedergabe in Gesprächen », in *Deutsche Sprache*, Erich Schmidt Verlag, Berlin, p. 1-15.

DANON-BOILEAU Laurent et MOREL Marie-Annick, 1998, *Grammaire de l'intonation, l'exemple du français*, Ophrys, coll. Bibliothèque de Faits de Langue, Paris.

COULMAS Florian, 1986, « Reported speech, some general issues », in F. Coulmas (éd.), *Direct and Indirect Speech*, Mouton de Gruyter, Berlin, p. 1-28.

DUCROT Oswald, 1984, *Le dire et le dit*, Éditions de Minuit, Paris.

Duden, 2005, *Die Grammatik*, Duden Band 4, Mannheim.

FENOGLIO Irène, 2006, « L'intime étrangeté de la langue », *Langage et inconscient, revue internationale n°2*, Juin 2006, Lambert-Lucas, Limoges, p. 41-65.

GÜNTNER Susanne, 2002, « Stimmenvielfalt im Diskurs: Formen der Stilisierung und Ästhetisierung in der Redewiedergabe », in *Gesprächsforschung – Online-Zeitschrift zur verbalen Interaktion, Ausgabe 3*, p. 58-80 (www.gespraechsforschung-ozs.de).

–1997, « The contextualisation of affects in reported dialogues », in S. Niemeier, & R. Dirven, (eds.) *The Language of Emotions*, John Benjamins Publishing Press, Amsterdam, p. 248-275.

ROSIER Laurence, 1998, *Le discours rapporté, histoire, théories, pratiques*, Duculot, Paris.

SAUSSURE Ferdinand (de), 1995 (1916), *Cours de linguistique générale*, Payot, Paris.

VINCENT Diane et DUBOIS Sylvie, 1997, *Le discours rapporté au quotidien*, Les nuits blanches éditeur, Québec.